



Crésus Gestion PE



4.2 - Adapter les fichiers

- 4.2.1 Comptabilité
- 4.2.2 Facturation
- 4.2.3 Salaires



4.2 - Adapter les fichiers

Consultez les manuels d'utilisation des logiciels pour des informations complètes.

© 2025 - EPSITEC

3/7



4.2.1 - Comptabilité

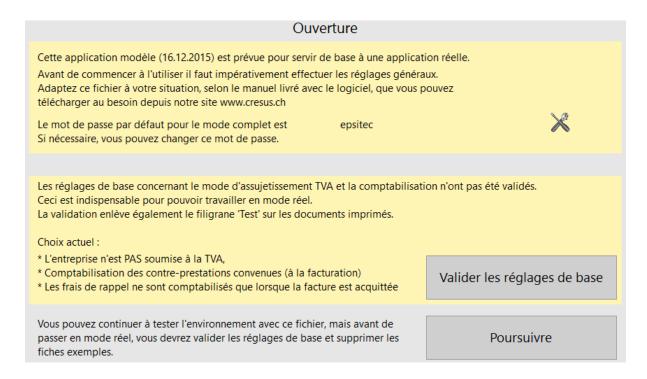
Il n'y a guère que le plan comptable qui puisse nécessiter des adaptations.

4/7 © 2025 - EPSITEC



4.2.2 - Facturation

Crésus Facturation nécessite qu'on ait validé certains réglages liés à la comptabilisation pour passer en mode production. Tant que ces réglages de base n'ont pas été validés, le lancement du module Crésus Facturation affiche l'écran *Ouverture*.



Le bouton *Valider les réglages de base* permet d'accéder directement au dialogue de validation.

Pour passer à la gestion complète des réglages, cliquez sur cette icône. Les réglages sont protégés par le mot de passe *epsitec* (que vous pouvez modifier), plus pour éviter les modifications involontaires que pour empêcher l'utilisateur d'y accéder...

Il faut traiter et valider les réglages proposés dans l'onglet *Comptabilisation* pour pouvoir passer en mode de travail réel.

C'est également dans ce dialogue de réglages qu'on trouve la définition des comptes pour les écritures comptables, la gestion des BVR et des paiements électroniques.

5/7

© 2025 - EPSITEC



Cliquez dans les boutons affichés dans le volet latéral pour accéder aux réglages propres à chaque base.

Les réglages sont accessibles à tout moment en cliquant l'icône ou en appuyant sur Alt +8.

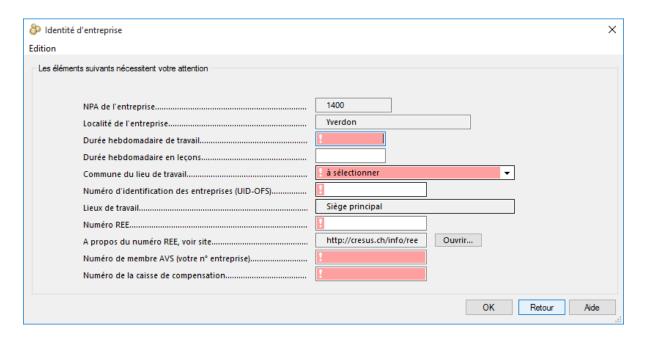
© 2025 - EPSITEC

6/7



4.2.3 - Salaires

L'ouverture d'une nouvelle gestion de salaires nécessite de compléter des définitions de base. Au premier lancement du module, Crésus affiche un dialogue dans lequel les points essentiels sont affichés en rouge.



Vous pourrez revenir ultérieurement à ces données par la commande *Entreprise* – *Identité*.

Avant de pouvoir introduire des données d'employés, vous devez encore définir les assurances, en particulier l'assurance-accidents. Utilisez la commande *Entreprise – Assurances* et traitez l'onglet *LAA*.

7/7

© 2025 - EPSITEC